Le Label Bois Suisse garantit les principes clés suivants:

Gestion durable des forêts

- Gestion forestière durable sur les plans écologique, social et économique, conformément à la législation suisse sur la protection des eaux, des sols et du climat
- Protection et promotion de la biodiversité animale et végétale
- Garantie de l'origine légale du bois

Chaîne d'approvisionnement et de transformation contrôlée

- Tous les produits sont Swiss Made (conformément à la législation Swissness).
- Contrôle continu des chaînes d'approvisionnement et des processus de transformation
- Déclaration continue de l'origine et du label lors de la réception et la transmission des marchandises
- Les normes en matière de droit du travail et de droit social sont garanties par la législation suisse et son application.

Certificat

LIGNUM Économie suisse du bois certifie par la présente que l'entreprise mentionnée ci-dessous satisfait aux exigences du règlement Label Bois suisse. Le présent certificat permet à cette entreprise d'attribuer le Label Bois suisse à des produits contrôlés à chaque étape de leur transformation, provenant des forêts suisses et transformés en Suisse.
Ce certificat ne signifie pas automatiquement qu'un produit en particulier est certifié Label Bois Suisse. Les produits sont uniquement considérés comme certifiés s'ils sont déclarés comme tels sur les documents de vente et de logistique.

Lignum décerne à l'entreprise

JPF-DUCRET SA

pour

Bois lamellé et CLT, Ouvrages uniques et parties d'ouvrages

le

Certificat **Label Bois Suisse**

Numéro de certification **Lignum-50-0015**

Le présent certificat est valable jusqu'au 19.05.2029 inclus

Marketing Bois Suisse
c/o Lignum Economie suisse du bois, Mühlebachstrasse 8, 8008 Zürich

Sandra Burlet
Marketing Bois Suisse